

# VILLE DE MACAMIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE 20 DÉCEMBRE 2018 (SPÉCIALE)  
HEURE 19 HEURES  
LIEU HÔTEL DE VILLE | SALLE DU CONSEIL

### ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION ET RÉGLEMENTATION**
  - 3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2019 de la Ville de Macamic;
  - 3.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021;
  - 3.3 Adoption des règlements de taxes 2019 :
    - a) Règlement No 18-265 concernant les taxes foncières selon régime à taux variés;
    - b) Règlement No 18-266 concernant le tarif des ordures, des matières récupérables et de la quote-part MRC pour le CVMR ;
    - c) Règlement No 18-267 concernant le tarif pour l'utilisation de l'eau;
    - d) Règlement No 18-268 concernant le tarif de déneigement;
    - e) Règlement No 18-269 concernant le tarif pour l'assainissement des eaux usées;
    - f) Règlement No 18-270 concernant le tarif annuel de location de terrain pour les maisons mobiles;
    - g) Règlement No 18-271 concernant la taxe spéciale pour le macadam sur le chemin Ceinture du Lac;
    - h) Règlement No 18-272 concernant la taxe spéciale pour le macadam sur la rue Fortin-les-Berges;
    - i) Règlement No 18-273 concernant la taxe d'affaires (valeur locative) ;
    - j) Règlement No 18-274 concernant le mode de paiement des taxes et le taux d'intérêt pour l'année 2019;
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**